



PROGRAMME 4. FORMULAIRE DE RECONNAISSANCE ET DE CONSENTEMENT*

Je, _____ de la Fédération/du Club/Organisme de rugby, reconnais et accepte les dispositions suivantes :

1. J'ai reçu et eu l'occasion de lire le Règlement antidopage de l'IRB [autre].
2. Je consens et accepte de respecter et d'être lié par toutes les dispositions du Règlement antidopage de l'IRB [autre], y compris, mais sans limitation, tous les amendements aux Règlements antidopage et tous les Standards internationaux incorporés au Règlement antidopage.
3. Je reconnais et accepte que l'IRB [autre] a compétence pour imposer les sanctions décrites au Règlement antidopage de l'IRB [autre].
4. Je reconnais et accepte également que tout litige découlant d'une décision prise conformément au Règlement antidopage de l'IRB, après le recours au processus expressément prévu par le présent Règlement, pourra faire l'objet d'un appel exclusivement selon les stipulations de l'article 21.27 du présent Règlement [*Appels] devant un organisme d'appel pour un arbitrage final et qui liera la Personne concernée, [qui dans le cas des Joueurs de Niveau International] [autres] est le Tribunal Arbitral du Sport.
5. La loi régissant l'appel entendu par le Tribunal arbitral du sport sera la loi anglaise.
6. Je reconnais et accepte que les décisions de l'organisme arbitral d'appel indiqué ci-dessus seront irrévocables et mises en vigueur.
7. J'accepte de soumettre un formulaire de Demande d'autorisation à des fins thérapeutiques si le Règlement antidopage de l'IRB [autre] le stipule.



8. J'accepte que mes données antidopage personnelles liées au processus du Contrôle du Dopage (y compris le planning de distribution des contrôles, le Prélèvement de l'Echantillon et son transport, l'analyse du laboratoire, la gestion des résultats, les audiences et appels) l'Autorisation à des fins thérapeutiques et/ou la localisation du Joueur peuvent être traitées (par exemple transmises, révélées, utilisées et/ou stockées) par et au sein de ma/mon [Fédération/Club/Organisme de rugby], l'IRB, les Fédérations Membres, l'Agence mondiale antidopage (AMA), les Agences nationales antidopage et/ou toute autre Organisation antidopage (selon le cas) sous forme électronique y compris, entre autres, le système de banque de données ADAMS¹.
9. J'ai lu et compris les dispositions de la présente Lettre de Reconnaissance et de Consentement.

Date _____

Nom (en majuscules) _____
(Nom et prénom)

Date de naissance _____
(Jour/Mois/Année)

Signature _____
(ou, dans le cas d'un mineur, du tuteur légal)

*Ce formulaire peut être modifié pour un usage local.

¹ ADAMS est le système d'administration et de gestion antidopage qui a été développé pour permettre aux athlètes et aux Organisations antidopage d'entrer et de partager des données relatives au contrôle du dopage. ADAMS est un système en ligne sur l'Internet qui permet un partage restreint des données relatives au contrôle du dopage seulement pour les organisations qui ont le droit d'accéder à ces données conformément au Code mondial de l'AMA.